Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260527-2026_057-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRIE de**
**PLOUDALMEZEAU**
**(FINISTERE)**
**29830**
**OBJET :**

**N° 2026-057**

**AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2025 – LOTISSEMENT « LES HAMEAUX DU SANOU »**

L'an deux mille vingt-six, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

**Étaient présents** : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Emilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GORET-ASLAN Dilek, GRESSOT Cédric, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT Anne, LE CALVEZ Jean-Paul, LE HIR Christiane, LE MENEC Magali, LETARD Murielle, OLLIVIER Sylvie, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor, VINCE Logann, WALLNER Paul.

**Etaient représentés** :
- Monsieur GUENA Arnaud à Monsieur DENIEL Romain
- Madame LAOT-BANVILLE à Madame LETARD Murielle
- Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Madame ARZEL Solange

Arrivée de Monsieur Mickaël RAGUENES à 18h52.

Madame Christiane LE HIR a été élue secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

*Date de convocation* : 21/05/2026
*Date d'affichage* : 21/05/2026
*Nbre de conseillers en exercice* : 29
*Nbre de présents* : 26
*Nbre de votants* : 29

**DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE**
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

**DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,**
**LE MAIRE,**

Le Maire rappelle la clôture du budget annexe « les Hameaux du Sanou » par délibération du 2025-019 en date du 25 février 2025,

Le résultat d'exploitation excédentaire du lotissement n'ayant pas été repris par opérations budgétaire, il convient de prévoir la reprise du résultat cumulé excédentaire en fonctionnement à la clôture du budget du lotissement de 84.163,77€ par le budget principal de la Commune,

La direction générale des finances publiques de Brest préconise de modifier le résultat de fonctionnement du budget principal de la commune afin que la concordance des résultats soit respectée.

Il est constaté le résultat suivant :

- **Budget annexe Les Hameaux du Sanou**

Considérant que la section de fonctionnement présente un excédent de 84 163.77 €

Statuant sur l'affectation du résultat définitif de l'exercice 2025, il est proposé au Conseil de :
- Reprendre la somme de 84 163,77 €uros au résultat définitif au Budget Principal de la Commune

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,**
**REPREND la somme de 84 163,77 €uros au résultat définitif au Budget Principal de la Commune.**

**RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 24 – ABSTENTIONS : 5**

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

**LA SECRETAIRE DE SEANCE** — **LE MAIRE**

**Christiane LE HIR** — **David CARREGA**

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260527-2026_057-DE